

RAPPORT ANNUEL D'ENGAGEMENT RSE SCA3P 2024-2025





01

Introduction

- 6 Chiffres clés
- 7 Notre coopérative
- 8 Nos produits
- 10 Notre stratégie RSE

02

Gouvernance et Éthique

- 12 Le modèle coopératif
- 14 Rôle de la coopérative

03

Pilier Environnemental

- 19 Agriculture intégrée
- 26 Impact environnemental

04

Pilier Social

- 30 Code éthique
- 32 Relations employés
- 34 Santé et sécurité au travail
- 36 Soutien et accompagnement des producteurs
- 38 Engagements communautaires

05

Pilier Economique

- 40 Pratiques commerciales éthiques
- 43 Valorisation des performances
- 44 Économie circulaire

06

Partenariats

- 47 Politiques et culturels
- 48 Interprofessionnels

RAPPORT ANNUEL D'ENGAGEMENT RSE SCA3P **AVANT-PROPOS**

Le développement durable et l'impact sociétal sont l'affaire de tous, et les entreprises ont un rôle clé à jouer. Conscients des enjeux actuels auxquels notre société fait face, nous nous engageons depuis plusieurs années à réduire au maximum notre empreinte environnementale et sociale.

Notre coopérative regroupe des salariés et plus de 200 producteurs, eux-mêmes employeurs. L'enjeu social est donc majeur : garantir des conditions de travail et des revenus décents, tout en assurant la sécurité et la santé de chacun.

Ce regroupement d'exploitations agricoles est avant tout un outil commercial visant à faire vivre une filière et ainsi à assurer la viabilité économique de notre territoire. Les plantes à parfum, culture dominante en région PACA, peuvent représenter jusqu'à 90 % des surfaces cultivées. Elles sont également en lien étroit avec de nombreuses autres filières, telles que le miel ou le tourisme, rendant l'enjeu économique particulièrement important.

Cette culture importante des plantes à parfum sur notre territoire a un impact sur les sols, la biodiversité et est dépendante du climat et des ravageurs. Ces défis affectent directement notre filière et ont des répercussions sur l'environnement et les écosystèmes. Notre adaptation à ces problématiques et la mise en place de nouvelles pratiques d'agriculture intégrée est primordiale. C'est le troisième enjeu auquel la SCA3P s'est engagée à répondre.

À travers nos actions et partenariats tout au long de l'année, nous nous efforçons de réduire nos impacts et de contribuer activement à l'effort collectif pour inverser la tendance. Notre objectif est de générer, avec nos producteurs, partenaires et parties prenantes, un impact positif durable, tant pour notre société que pour notre planète.

01 INTRODUCTION



SCA3P CHIFFRES CLÉS

+200
Producteurs
membres

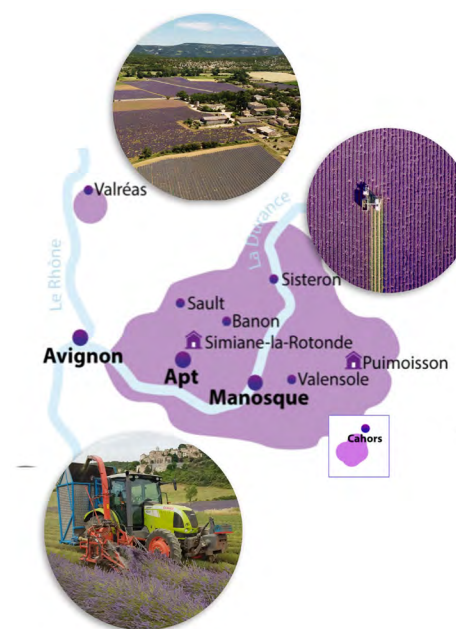
+6000
Hectares de plantes
à parfum

~400
Tonnes d'huiles
essentielles par an

CONTEXTE NOTRE COOPÉRATIVE

La Société Coopérative Agricole des Plantes à Parfum de Provence (SCA3P), **fondée en 1979**, est une coopérative agricole leader dans le secteur des plantes à parfum.

Il s'agit de la première coopérative d'huiles essentielles françaises. Son siège social est situé à Simiane-la-Rotonde (04), avec un deuxième site de collecte à Puimoisson (04).



La coopérative est dirigée par un **Conseil d'Administration composé de 15 producteurs** (2025) et s'appuie sur une équipe dynamique de huit salariés. La SCA3P accompagne ses membres dans toutes les étapes de la production, de la récolte à la commercialisation, tout en promouvant des pratiques agricoles durables et responsables.

Elle regroupe **plus de 200 producteurs** répartis sur les plateaux de Valensole (04) et d'Albion (04, 84), dans l'Enclave des Papes (84) et le Quercy (82, 46). Ensemble, ces producteurs exploitent un territoire exceptionnel de **10 000 hectares, dont 6 000 hectares dédiés aux plantes à parfum**, contribuant ainsi à préserver et valoriser un patrimoine naturel unique.

Avec environ **400 tonnes d'huiles essentielles 100 % pures et naturelles** commercialisées par an, la SCA3P exporte ses produits de qualité vers des marchés internationaux, consolidant ainsi sa position parmi les acteurs majeurs du secteur.

NOS VALEURS


CONFIANCE


PASSION


**RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT**


QUALITÉ


PERFORMANCE

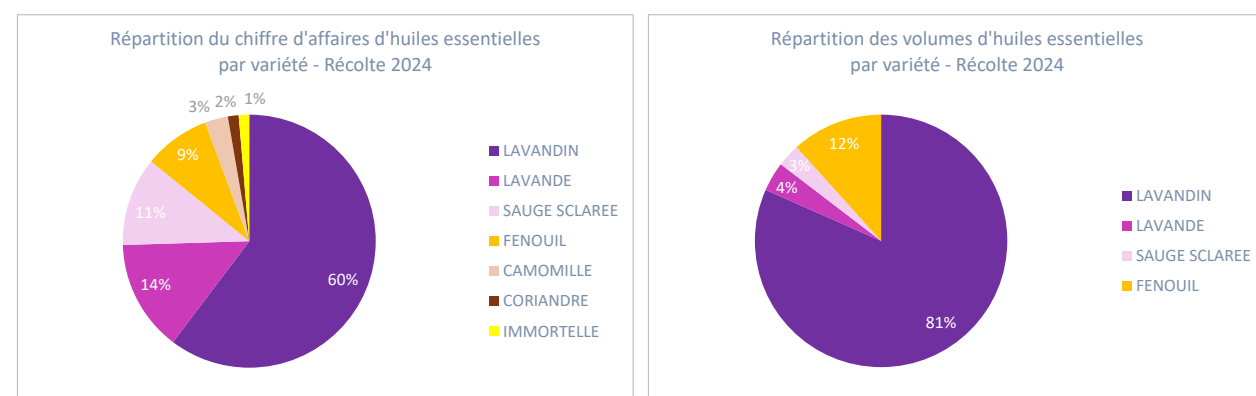

ÉQUITÉ

CONTEXTE NOS PRODUITS

La qualité est au cœur de chaque étape de la vie de nos produits. La SCA3P s'engage à offrir des huiles essentielles qui répondent précisément aux spécifications de ses clients grâce à des procédés tels que la filtration, l'assemblage ou encore la recherche variétale.

Tout cela est réalisé dans le respect absolu de la naturalité et de la pureté du produit. Nos huiles essentielles sont **100 % pures et naturelles**, sans aucun ajout de solvants, d'additifs, de conservateurs ou de tout autre produit.

La SCA3P commercialise **14 variétés de plantes à parfums**, disponibles dans des déclinaisons spécifiques selon le profil ou la certification recherchés.



Valorisation des co-produits issus de la distillation ou du végétal

La SCA3P valorise aussi les co-produits dans une démarche d'économie circulaire :

- **Pailles distillées** : utilisées comme compost par les producteurs ou vendues à des clients pour d'autres usages.
- **Fleurs et pailles non distillées** : commercialisées à l'état brut, notamment sous forme de fleurs séchées.
- **Hydrolats** : eaux aromatiques réutilisées en circuit fermé pour le refroidissement et la condensation des huiles essentielles ou vendues à des clients.



Découvrez nos huiles essentielles

100 % pures et naturelles

Made in France 



Lavandin

- Grosso
- Super
- Sumian
- Abrial

Lavandin



Lavande Angustifolia

- Fine
- Maillette
- Diva
- Composition

Lavande Angustifolia



Lavande Aspic

Lavande Aspic



Sauge Sclairee

- Préfanée
- Vert Broyée

Sauge Sclairee



Immortelle

- Type Corse

Immortelle



Camomille Romaine

Camomille Romaine



Coriandre Graines



Coriandre Graines



Thym

- Thuyanol
- Linalol
- Geraniol

Thym



Romarin

- Cinéole



Romarin



Origan

Origan



Estragon Français

Estragon Français



Hysop

- Officinale
- Couchée

Hysop



Sauge à feuilles de lavande



Sauge à feuilles de lavande



Fenouil Amer



Fenouil Amer

 **Valorisation des co-produits issus de la distillation ou du végétal**

Nous proposons également une **gamme d'hydrolats** ainsi que des **pailles distillées ou non** au moment de la récolte afin d'assurer une utilisation complète et durable de la ressource.

 Produit issu de l'Agriculture Conventionnelle, 100 % pur et naturel

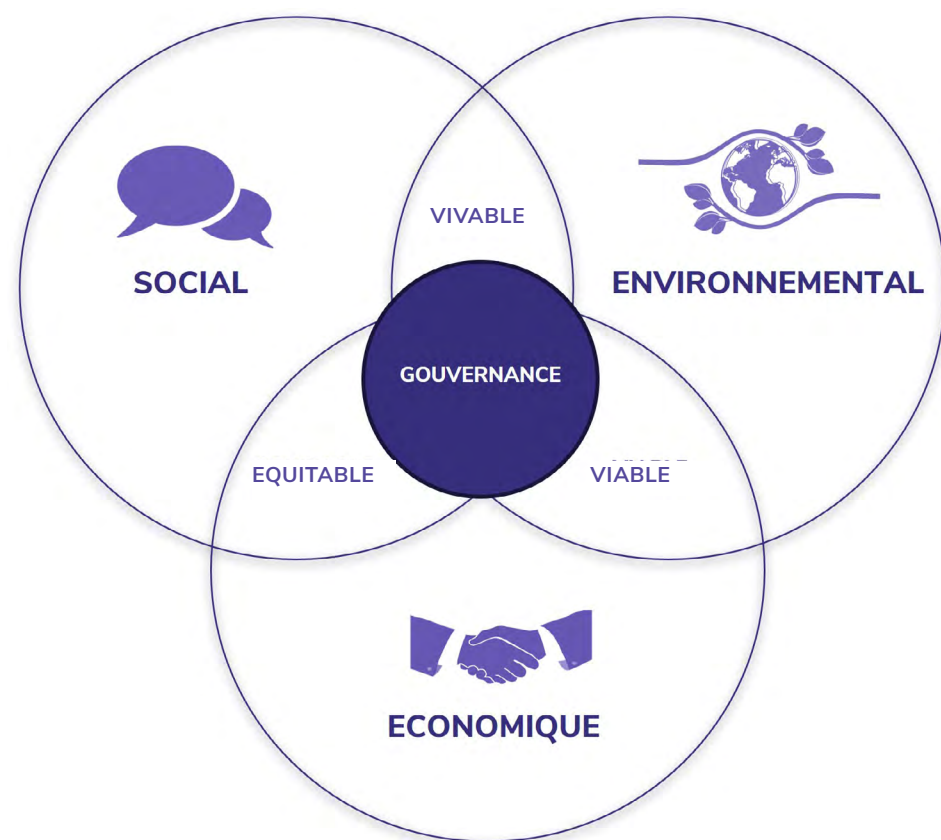
 Produit issu de l'Agriculture Biologique

 Produit conforme aux standards UEBT

 Produit bénéficiant de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP)

CONTEXTE NOTRE STRATÉGIE RSE

Les décisions de l'entreprise sont basées sur les trois piliers de développement durable, tout en veillant à rester équitables et viables, avec des objectifs SMART alignés sur ceux de l'ONU.



- **Stratégie sociale**
Être une entreprise à taille humaine, centrée sur l'équité, les échanges, la sécurité et le bien-être au travail.
- **Stratégie environnementale**
Être une entreprise engagée pour la biodiversité et respectueuse de son environnement.
- **Stratégie économique**
Être une entreprise intégrée sur son territoire, qui base ses relations sur la transparence et le dialogue.

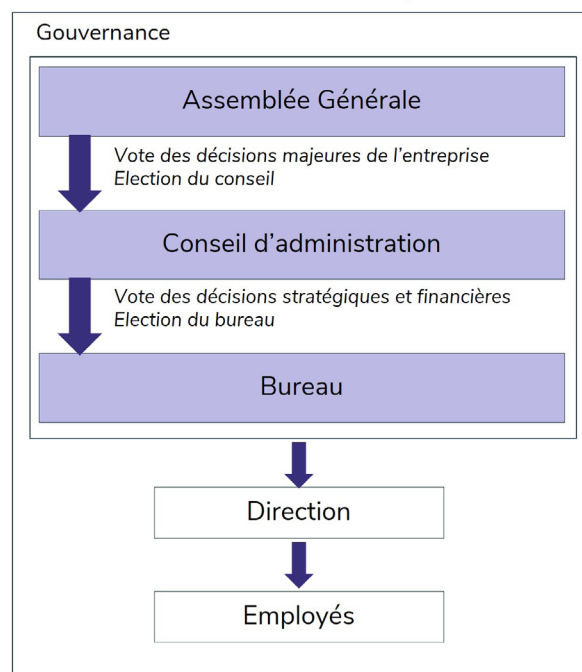
02 GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE



LE MODÈLE COOPÉRATIF : SPÉCIFICITÉS ET GOUVERNANCE

1. Un outil collectif et démocratique

Structure D'une Coopérative



L'un des principes fondamentaux d'une coopérative est l'équité entre chacun de ses adhérents. Tous ont la même voix, quelle que soit la quantité apportée.

Chaque année, la coopérative invite donc ses adhérents à se rassembler lors d'une Assemblée Générale afin qu'ils puissent exprimer leur voix et leurs opinions.

La dernière Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 04/11/2025.

Les décisions d'ordre stratégique et financier sont votées lors des Conseils d'Administration. Il y en a quatre par an minimum.

En 2025, une productrice adhérente a rejoint le Conseil d'Administration en tant que stagiaire, portant le nombre total d'administrateurs à 15.

La vie de la coopérative est gérée par la Directrice Commerciale et le Directeur Technique. Ils veillent à mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil.



2. Partage des bénéfices

Un outil commercial des producteurs, pour les producteurs et par les producteurs

La SCA3P est avant tout un outil dédié à ses producteurs, les aidant à commercialiser leurs produits et leur offrant un soutien technique et réglementaire.

L'objectif principal est de maximiser les ventes tout en garantissant des tarifs compétitifs et un revenu décent pour les producteurs.

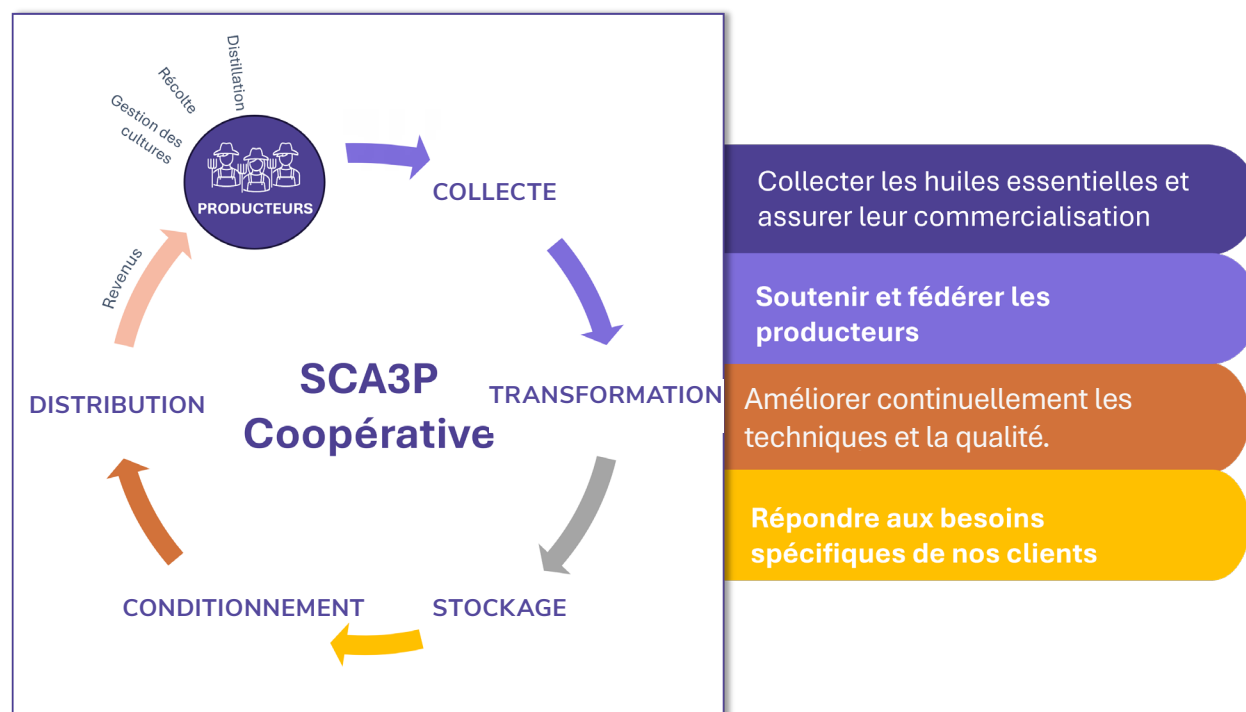
- **Le niveau de rémunération cible est fixé par le Conseil d'Administration** en début de campagne et peut être ajusté selon le prix moyen de vente.
- **Tous les bénéfices sont directement redistribués aux producteurs** ou mis en réserve.

3. Engagements réciproques

Chaque adhésion à la coopérative est votée en Conseil d'Administration. Le nouvel adhérent s'engage pour cinq ans minimum avec renouvellement tacite et aura des parts sociales dans la coopérative. Il s'engage, selon les statuts, à porter 60% minimum de sa récolte.

La coopérative quant à elle s'engage à prendre sa récolte chaque année, dans le respect des références historiques mises en place et des attentes qualité notifiées. Elle s'engage aussi à garantir une équité envers chacun des producteurs adhérents et à assurer le reversement des bénéfices aux producteurs, conformément aux règles établies par le Haut Conseil de la Coopération Agricole (HCCA).

RÔLE DE LA COOPÉRATIVE



1. Collecte et commercialisation

Après la récolte, les producteurs distillent les matières premières et apportent l'huile essentielle à la coopérative.

La SCA3P se charge ensuite des différentes étapes de transformation et de préparation puis de leur commercialisation.

Elle est garante de la pureté, de la qualité et de la sécurité de ses produits. Elle se charge de collecter les huiles essentielles et de les contrôler. Il s'agit ensuite de les filtrer, les assembler, et les stabiliser afin qu'elles soient conformes à la qualité attendue. Elle assure la traçabilité de ses huiles, si besoin, du champ au client et elle est en charge du respect des normes et réglementations lors de la vente de ses produits.

Enfin, la SCA3P assure le bon conditionnement et la logistique associée dans le respect des règles de l'export international.

2. Un accompagnement technique

En plus de son rôle de collecte et de commercialisation, la coopérative est aussi un véritable support technique pour ses producteurs. Elle met notamment à disposition l'expertise d'un technicien afin de guider et de conseiller les producteurs sur des questions de gestion de culture et de récolte.

Elle travaille aussi à offrir des opportunités de diversification à ses producteurs ayant un double impact. En effet, l'objectif est de minimiser l'impact négatif des monocultures sur les sols en privilégiant les rotations et de se positionner sur de nouveaux marchés et débouchés pour nos producteurs.

Enfin, la SCA3P a à cœur de valoriser le travail de ses producteurs auprès de ses clients par le biais notamment de visites ou de certifications. Elle met ainsi en avant les bonnes pratiques émergentes du terrain et encourage leur mise en place chez le plus grand nombre.

3. Un appui qualité et réglementaire

La confiance est l'une des valeurs fondamentales de la SCA3P, c'est pourquoi la transparence et la traçabilité des produits sont au cœur de ses préoccupations. Le système de traçabilité en place à la coopérative et chez les producteurs permet de remonter à l'exploitation et à la parcelle, au besoin.

Les huiles essentielles sont des produits purs et chimiques, bien que naturels. Aussi, elles peuvent représenter un danger lors de leurs manipulations. Certaines d'entre elles sont classées en tant que marchandises dangereuses et peuvent porter atteintes aux Hommes et à l'environnement.

L'objectif de la SCA3P est de servir un produit qui soit en tout point conforme aux normes de qualité, de réglementation mais aussi de transport pour la France et l'International.

4. Promotion du modèle coopératif

Salons



En 2024 et 2025, la SCA3P est retournée à la rencontre de ses clients et de nouveaux prospects sur les salons nationaux et internationaux. La coopérative a pu vous accueillir sur son stand au In-Cosmetic Global en avril 2025 à Amsterdam. Elle a aussi exposé au salon SIMPPAR en juin 2025 à Paris, sur le thème de la Lavande de Provence.



L'équipe commerciale a également participé à l'IFEAT en Suède en septembre 2025, le plus grand rassemblement mondial d'acheteurs et vendeurs d'huiles essentielles. La Directrice Commerciale a notamment animé une conférence sur les initiatives durables de la filière lavandicole française pour le compte du CIHEF, en représentant la profession.

La coopérative sera de nouveau présente au SIMPPAR pour l'édition 2026 à Grasse.

Communication responsable

Toujours dans l'optique de donner plus de visibilité à la structure et de valoriser le modèle coopératif, un partenariat avec Deyana Mincheva, une professionnelle en communication, marketing et développement durable, a été mis en place en 2024. Son expertise et ses compétences ont permis de renforcer la présence de la SCA3P sur les réseaux sociaux, de créer une newsletter trimestrielle ainsi que d'améliorer et optimiser les outils de communication.

En plus de ce partenariat, le site internet de la coopérative a été remodelé en 2024 et le film promotionnel tourné en 2023, montrant tous les aspects et les acteurs de la coopérative, a été mis en avant.



Vous pouvez vous inscrire pour recevoir notre newsletter en scannant ce QR Code.

[in /cooperative_sca3p](#)
[ig /Coopérative-sca3p](#)
[yt @SCA3P2023](#)

Un partenariat a aussi été établi avec le photographe Vincent Ghesquière en 2025, afin de mettre en valeur les paysages et les cultures des zones de production de la coopérative au travers du regard d'un professionnel. Ces photos seront ensuite utilisées dans les supports de communication de la coopérative.



Dans une logique de transparence, de valorisation du modèle coopératif et de sécurisation des débouchés pour ses producteurs, la SCA3P a renforcé en 2024-2025 sa stratégie de communication responsable à destination de ses clients et partenaires.

Cette démarche vise à créer un lien direct entre les producteurs et les utilisateurs finaux, à expliquer les réalités agricoles, les coûts de production, ainsi que les enjeux climatiques et économiques propres à la filière Lavandin et Lavande en Provence.



Impact sur les Objectifs de Développement Durable (ODD)



AGRICULTURE INTÉGRÉE

La SCA3P travaille au plus près du terrain, en lien direct avec ses producteurs et leurs cultures. C'est pourquoi, la coopérative s'est engagée depuis maintenant plusieurs années en faveur de l'environnement avec quatre axes principaux qui constituent sa démarche environnementale:

- Préserver la biodiversité, les sols et les écosystèmes
- Encourager le développement de nouvelles pratiques culturales plus respectueuses de l'environnement
- Limiter la consommation d'énergie et d'eau
- Assurer une bonne gestion des déchets et les revaloriser au maximum

1. Acteur de la préservation des sols

Couverts végétaux



La SCA3P accompagne ses producteurs adhérents dans leurs méthodes de production. En effet, la coopérative emploie un technicien disponible pour tout conseil de pratiques de culture, de récolte ou de distillation.

Par ce biais, la SCA3P promeut l'agriculture raisonnée et l'innovation des pratiques culturales. Elle encourage par exemple la mise en place de couverts végétaux, au moins sur la première année de vie de la culture. Cette pratique a fait l'objet de plusieurs années de recherche dans la filière, et s'est montrée bénéfique, notamment pour la préservation des sols. Ils permettent d'apporter de la matière organique, de structurer et de limiter l'érosion des sols. Dans certains cas, la présence des couverts permet aussi de réduire la pression de certains ravageurs.

La coopérative travaille en partenariat avec des instituts techniques dans le but de découvrir de nouvelles pratiques, de nouvelles méthodes de culture et d'apporter son aide et son soutien dans la réalisation d'études techniques (pratiques de cultures, produits phytosanitaires...).

Diversification

Les cultures de PPAM sont majoritairement de la Lavande et du Lavandin dans les Alpes de Haute Provence et le Vaucluse. Depuis plusieurs années, la coopérative et ses producteurs ont eu la volonté de développer de nouvelles variétés afin de diversifier les cultures. Au fil du temps, des variétés telles que l'Immortelle, la Sauge Sclarée, la Coriandre ou encore le Fenouil ont fait leur apparition. Des essais de diversification ont toujours lieu chaque année.

La diversification peut être à l'initiative de la coopérative pour conquérir de nouveaux marchés, comme à la demande des clients. Elle permet de répondre notamment à des enjeux stratégiques de réduction des risques. Elle peut être liée pour certains produits au contexte géopolitique international ou au réchauffement climatique, l'idée étant de pouvoir proposer, à terme, à nos clients des variétés aujourd'hui cultivées dans d'autres zones géographiques considérées « à risque ».

Dans certains cas, la diversification répond à des enjeux marketing autour de la valorisation de l'origine France et dans d'autres, il s'agit simplement d'accompagner nos adhérents en mettant au portefeuille des cultures déjà en production pour lesquelles les producteurs n'avaient pas encore de contrat avec la coopérative. L'idée étant de leur permettre de maximiser les ventes tout en offrant toujours plus de choix à nos clients.

Outre l'intérêt commercial, cette pratique présente un véritable intérêt environnemental, cette addition de variétés facilitant les rotations de cultures et permettant ainsi la préservation des sols.



Immortelle



Coriandre



Thym



Sauge Sclarée



Estragon



Fenouil



Origan



Romarin



2. Protection intégrée des cultures et des écosystèmes

L'un des défis majeurs de la culture des plantes à parfum réside dans la santé des cultures, souvent menacées par des ravageurs, avec des moyens de lutte limités selon les variétés. L'utilisation de produits phytosanitaires est restreinte pour certaines cultures, comme le Lavandin, et leur emploi soulève des préoccupations quant à l'impact sur la biodiversité des zones de production, en particulier sur les pollinisateurs.

La coopérative et ses producteurs adhérents s'efforcent de maintenir la viabilité économique des cultures de plantes à parfum tout en préservant les écosystèmes locaux.



Agriculture Biologique

Certains producteurs ont choisi de se tourner vers l'agriculture biologique. Grâce au soutien de la SCA3P, une grande partie des produits proposés sont désormais certifiés biologiques, impliquant **environ 30 producteurs engagés**.

Cependant, le marché des huiles essentielles biologiques traverse une période difficile, limitant les perspectives d'évolution ou de nouveaux projets dans ce domaine pour les prochaines années.

Un développement a toutefois été réalisé en 2025 pour le compte d'un client.



Agriculture intégrée

D'autres producteurs se tournent vers une approche d'agriculture intégrée, combinant une utilisation raisonnée de produits phytosanitaires, de bio-contrôle et de solutions mécaniques.

Ces méthodes de bio-contrôle permettent de réduire les doses et la fréquence d'utilisation des produits phytosanitaires tout en augmentant leur efficacité.

Dans cette démarche, les producteurs bénéficient de l'accompagnement de la coopérative et des instituts techniques, qui mettent à leur disposition des ressources et des expertises adaptées pour optimiser leurs pratiques agricoles.



Les pratiques intégrées témoignant de l'engagement des producteurs et de la SCA3P sont mises en valeur par plusieurs certifications, labels ou démarches depuis plusieurs années :

MEMBRE UEBT



La SCA3P est membre UEBT depuis 2023. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement de la coopérative pour un sourcing plus responsable et éthique et des pratiques plus respectueuses de la biodiversité et des Hommes. Un plan d'action est engagé pour les trois prochaines années comprenant des évaluations de fournisseurs et de producteurs afin de relever les problématiques sur les risques environnementaux associés aux pratiques de culture et de collecte.

CERTIFICATION INGREDIENT UEBT



La SCA3P détient une certification UEBT pour une partie de la production de son huile essentielle de Lavandin Grosso, (3 producteurs pour 23 tonnes en récolte 2024, puis 4 producteurs pour 27 tonnes en récolte 2025), et désormais pour une partie de la production de son huile essentielle de Lavandin Sumian (2 producteurs pour 2,5 tonnes de produit en récolte 2025). Ces certifications démontrent l'engagement de la coopérative pour l'approvisionnement de ses Lavandins à travers un système de sourcing plus respectueux de la biodiversité et des Hommes.

Les producteurs volontaires adhérents du plateau de Valensole se sont engagés aux côtés de la coopérative dans cette démarche d'amélioration continue du sourcing éthique et responsable du Lavandin.

FAIR FOR LIFE



Depuis 2024, la SCA3P est engagée dans la certification Fair For Life pour une partie de sa production de Lavande Clonale bio en partenariat exclusif avec l'un de ses clients, porteur de la certification.

Deux producteurs volontaires ont ainsi pu mettre en valeur leur modèle d'exploitation, qui résulte d'un travail de longue date et d'un engagement vers la culture biologique et le respect de l'environnement. Cette certification de commerce équitable permet aussi de valoriser leur travail en les rémunérant au juste prix.

VÉRIFICATION DE FILIÈRE

Certaines filières ingrédients non certifiées sont vérifiées selon des standards officiels des clients de la SCA3P ou du standard UEBT. Après la vérification du Fenouil en 2023, ce fut au tour des filières de Lavande Diva, Lavandin Grosso espieur et Sauge Sclarée d'être vérifiées en 2025 selon le standard UEBT.

Ces vérifications sont l'occasion de mettre en évidence les bonnes pratiques des producteurs, de soulever les problématiques rencontrées et relever les points d'amélioration possibles liés à ces cultures. Elles sont généralement reconduites tous les 3 ans.

CENSO



La SCA3P est engagée dans la démarche CENSO pour son Lavandin Grosso depuis de nombreuses années. Elle garantit une traçabilité de ses produits et une amélioration continue afin de pouvoir assurer la pérennité des productions sur le territoire, qui s'inscrit dans une stratégie de développement durable.

Cette démarche a été initiée par le CIHEF qui est l'interprofession de la filière huiles essentielles.

3. Une meilleure connaissance des produits phytosanitaires

En tant qu'acteur de la filière des plantes à parfums, la SCA3P se doit d'avoir une bonne connaissance des produits phytosanitaires. Cette connaissance est primordiale en termes de sécurité de l'environnement et des Hommes. Le technicien de la coopérative effectue une veille constante afin de pouvoir toujours mieux accompagner les coopérateurs sur des questions techniques.

De plus, la coopérative prend part à la commission des produits phytosanitaires afin de travailler sur une diversification de l'utilisation des matières actives. L'objectif de ce travail est d'avoir potentiellement, à terme, une alternative à certains produits existants ou de diversifier les produits dans le but de limiter les résistances des adventices. Cette commission se réunit quatre fois par an.

La coopérative facilite aussi la formation de ses producteurs au Certyphyto en proposant des sessions menées par la Chambre d'Agriculture dans ses locaux. La dernière session a eu lieu en Mars 2025.



IMPACT ENVIRONNEMENTAL

1. Gestion des ressources

La cooperative

La coopérative s'engage dans la consommation raisonnée d'énergie et d'eau au travers d'une sensibilisation de son personnel aux questions environnementales et de la surveillance de sa consommation.

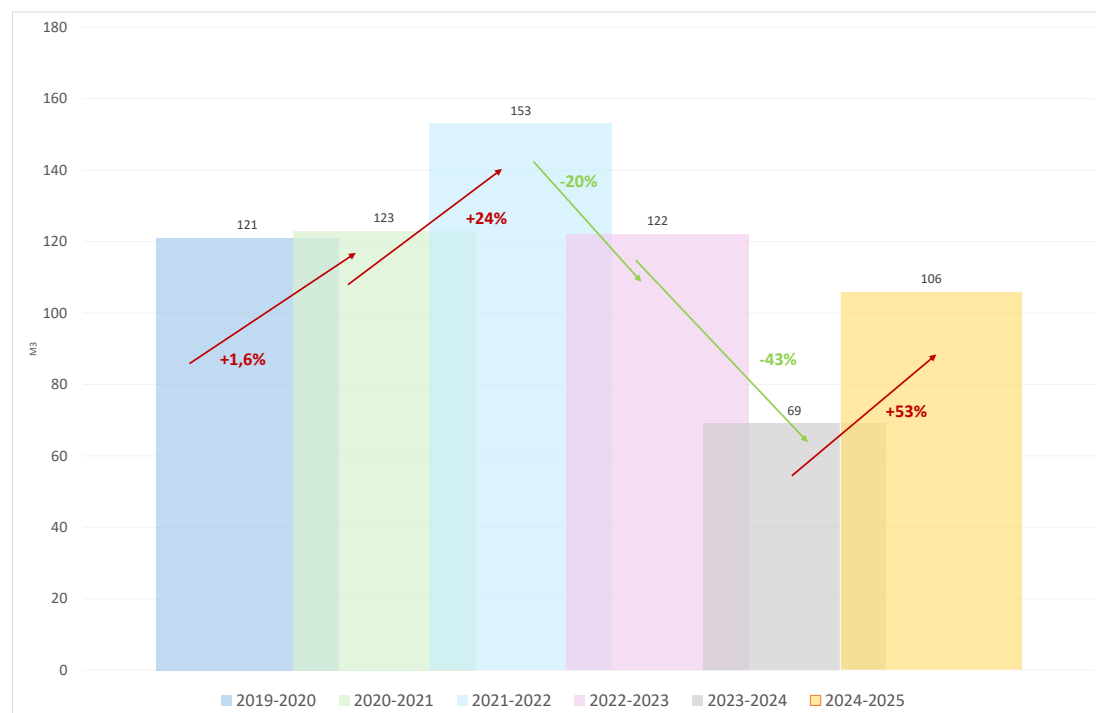


Figure 1 : Évolution de la consommation en eau depuis l'année fiscale 2019-2020 pour les 2 sites de la SCA3P confondus.

La consommation en eau avait tendance à augmenter depuis la récolte 2019 notamment dû au renforcement du système qualité et de nettoyage, en plus de l'achat de nouveaux équipements.

Cependant, les nettoyages les plus consommateurs en eau sont les nettoyages de cuves. Dû au contexte de marché, la quantité en stock a augmenté et le stock est devenu moins roulant. Or, les nettoyages ne peuvent pas s'effectuer tant que les cuves sont pleines. Parallèlement à cela, la rotation des cuves a aussi été optimisée permettant de faciliter les nettoyages.

Le stock roulant a pu être légèrement diminué en récolte 2024, ce qui a expliqué l'augmentation, qui revient doucement vers une consommation plus proche d'un fonctionnement optimal de la coopérative.

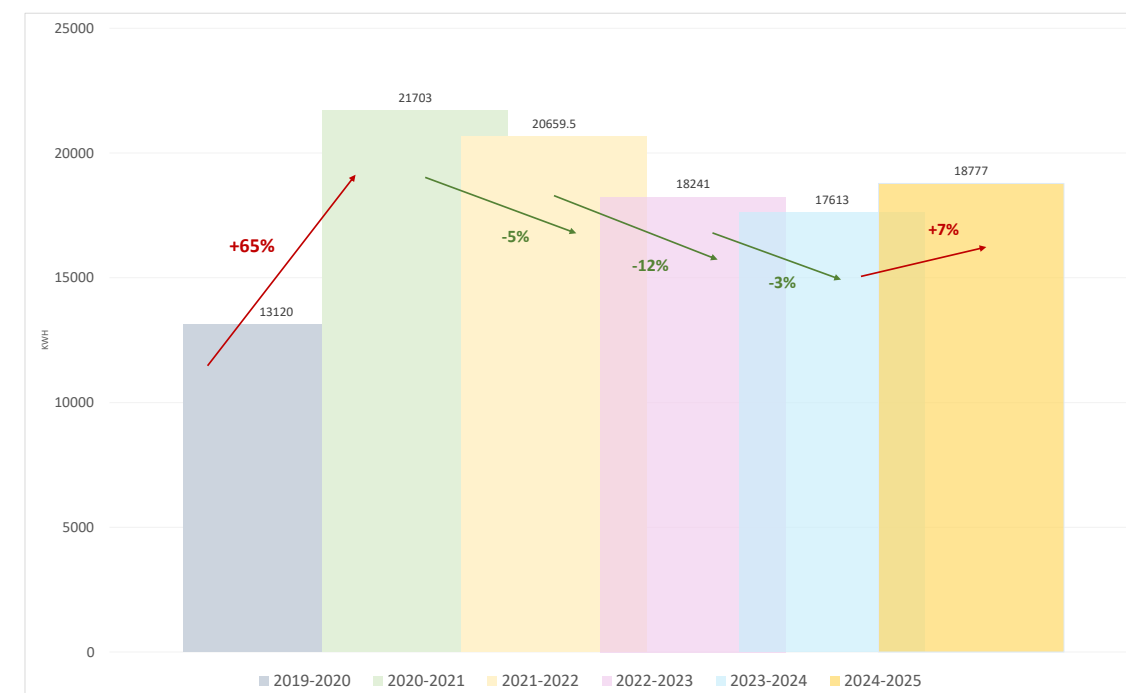


Figure 2 : Évolution de la consommation d'électricité en kWh, depuis l'année fiscale 2019-2020 sur les 2 sites de la SCA3P confondus.

Bien que la maintenance soit moins importante qu'en récolte 2020, le système qualité est plus énergivore depuis la récolte 2021, notamment avec des filtrations plus récurrentes. De plus, de nouveaux espaces sont utilisés depuis la récolte 2021, et la capacité de stockage est plus importante. Dans ce contexte, la baisse de consommation d'électricité est à mettre en lien avec une consommation raisonnée de l'énergie. On peut cependant considérer que la consommation est à peu près stable depuis 3 ans, au vu des variations modérées.

Les producteurs et les instituts techniques

De plus en plus de producteurs s'engagent dans l'agriculture intégrée, qui permet aussi une meilleure gestion des ressources en énergie et en eau.

L'éco-conduite est largement pratiquée afin de limiter la consommation de GNR.

De plus, les pratiques de gestion du sol peuvent aussi avoir un impact sur la ressource en eau. En effet, selon les instituts techniques de la filière, limiter le travail du sol, apporter de la matière organique, la présence de couvert végétaux en inter-rang ou encore l'entretien des bosquets en bordure de parcelle pourrait améliorer la gestion en eau à l'échelle d'une parcelle. Il s'agirait par exemple d'améliorer la rétention de l'eau, la tolérance au stress climatique ou encore de limiter l'évaporation.

Le facteur génétique peut aussi avoir une incidence sur la ressource en eau, c'est pourquoi les instituts techniques prennent en compte le stress hydrique dans leurs programmes de sélection.

Les distilleries



La distillation utilise de l'eau sous forme de vapeur qui passe au travers du végétal et entraîne l'huile essentielle. Le mélange de vapeur d'eau et d'huile essentielle est ensuite liquéfié par un système de refroidissement type condensateur évaporatif, puis séparé. D'un côté l'hydrolat, de l'autre l'huile essentielle.

Aujourd'hui, beaucoup de distilleries sont équipées de circuits d'eau fermés qui permettent des économies importantes en matière de consommation d'eau. En effet, l'hydrolat utilisé dans le circuit de refroidissement est vaporisé sur le condensateur afin de liquéfier l'huile essentielle de la prochaine distillation. Grâce à ces systèmes, le besoin en eau a été divisé par 11 par rapport aux anciennes installations.

D'après le CRIEPPAM, la quantité d'eau sur une saison nécessaire pour une distillerie serait inférieure à celle nécessaire à la production d'un hectare de maïs.

Elles sont pour la plupart aussi équipées de double enveloppe permettant le préchauffage de l'eau arrivant à la chaudière, par le mélange de vapeur d'eau et d'huile essentielle sortant du caisson de distillation. De cette façon, l'eau arrivant à la chaudière se préchauffe à une température pouvant aller jusqu'à 60°C, permettant ainsi de limiter la consommation de gaz.

2. Gestion des déchets chimiques



Une production de déchets existe au niveau des producteurs. Les déchets de bidons de produits phytosanitaires ou d'huiles de vidange sont très bien gérés par des collectes, telle que la collecte Adivalor.

Au niveau de la coopérative, les seuls déchets chimiques sont des huiles essentielles ou des eaux de rinçage et de nettoyage.

Afin de s'assurer du bon traitement de ses déchets, la coopérative fait appel à une société spécialisée dans le transport et le traitement des déchets : ORTEC.

L'objectif est de veiller à la bonne gestion des déchets chimiques de la coopérative et de les suivre jusqu'à destruction afin de s'assurer qu'ils soient traités correctement. En 2025, 3.94 m3 de déchets chimiques ont pu être traités par la société ORTEC.



Afin de limiter les déchets, les huiles essentielles sont stockées dans des contenants en plastique PEHD. Ces emballages sont réutilisés d'une année sur l'autre tout en veillant à ce qu'il n'y ait pas d'altération de la qualité.

04 PILIER SOCIAL

Impact sur les Objectifs de Développement Durable (ODD)



CODE ÉTHIQUE

Politique de non-discrimination et d'égalité des chances

La coopérative s'engage à ce que son activité soit en accord avec les Droits de l'Homme.

La SCA3P proscriit totalement l'esclavagisme, le travail forcé ou contraint, la servitude, les menaces, la violence, le châtiment corporel, l'abus physique ou moral ou toute autre forme d'intimidation. Elle n'emploie pas et ne tolère pas le travail des enfants.

La SCA3P demande à tous ses collaborateurs un travail et une communication dans le respect d'autrui. Elle favorise la diversité sur le lieu de travail et l'inclusion de ses salariés. Elle s'engage à employer un membre du personnel en fonction de ses qualifications et de sa seule expertise, sans distinction d'aucune sorte concernant l'origine, la couleur, l'âge, le sexe, la religion ou encore l'orientation sexuelle.

Enfin la SCA3P bannit toute forme de discrimination et de harcèlement.

Politique de formation

Des formations sont proposées ou mises à disposition des employés par la Direction. Elles permettent aux salariés d'assurer leur montée en compétences ou d'en développer de nouvelles. Au besoin, un employé peut être amené à se former au cours de sa carrière au sein de la SCA3P afin qu'il acquière les compétences nécessaires à la réalisation de ses missions.

Ces formations peuvent porter par exemple sur le risque chimique, le transport de matières premières, la démarche qualité HACCP, la conduite de chariots élévateurs ou encore les formalités liées à l'export.

Des suggestions de formations personnalisées sont faites à chaque employé lors des entretiens individuels. A cette occasion, ils peuvent également formuler leurs souhaits de formation, en lien avec leur activité quotidienne et leurs missions.

Politique de rémunération

Le salarié se voit remettre un salaire correspondant à la rémunération établie sur son contrat de travail. Cette rémunération est supérieure au salaire minimum qu'exige la loi française et ce pour tous les salariés de la SCA3P.

Un 13ème mois est versé aux salariés conformément à la convention collective. La condition d'ancienneté est de 6 mois. Il est calculé au prorata temporis en fonction de la date d'entrée dans l'entreprise.

Une prime d'ancienneté est également versée aux employés de la coopérative, conformément à la convention collective, à partir de la troisième année, pouvant aller jusqu'à 10% du salaire.

Une prime de fin d'année est généralement versée aux salariés sous réserve de bons résultats. Cette décision est renouvelée chaque année par un vote du Conseil d'Administration.

Depuis 2020, les impôts des salariés sont prélevés à la source par l'État français. Les salariés SCA3P perçoivent donc un salaire net d'impôts.



RELATIONS EMPLOYÉS

1. Une entreprise a taille humaine

La coopérative SCA3P est une petite structure de moins de 10 salariés, ce qui en fait une entreprise à dimension humaine. La coopérative pratique une politique sociale et relationnelle ouverte et centrée sur la communication et les échanges.

La Direction porte un réel intérêt et une réelle préoccupation au bien-être des employés, à leur avenir et à leur succès personnel et professionnel. La taille de la société a pour conséquence une structure hiérarchique simplifiée avec peu de maillons, ce qui fluidifie les échanges.

L'entreprise sait s'adapter dans la mesure du possible aux besoins de ses salariés et permet une organisation du travail flexible.

La gouvernance favorise ainsi un climat de confiance, de respect et de collaboration avec des pratiques de management bienveillant et une communication transparente.

Nos engagements sociaux:

- Valoriser le travail des employés
- Offrir des opportunités de carrière et de formation continue
- Garantir une rémunération équitable, ainsi que des avantages sociaux contribuant à leur épanouissement personnel et professionnel.



2. Cohésion d'équipe

La SCA3P s'investit pour le bien-être au travail de ses salariés en leur proposant des journées d'échanges et de cohésion d'équipe lors des réunions trimestrielles.

En décembre 2024, l'équipe a pu profiter d'une visite chez l'un de ces clients qui a eu la gentillesse de la recevoir afin d'en apprendre plus sur son activité, son fonctionnement et ses engagements. Cette journée a été poursuivie par un atelier convivial autour de la pâtisserie dans la biscuiterie de Forcalquier.

Cette journée a également été organisée pour remercier Alexis DE MOURA, l'ancien préparateur de commandes, qui a quitté les effectifs en janvier. Ce poste est désormais assuré par Nicolas MAILLAND, en charge de la gestion des deux dépôts de la coopérative, ainsi que de la collecte des huiles essentielles et des préparations de commandes. Nicolas a rejoint l'équipe en octobre 2024.



Au printemps, l'équipe a pu découvrir le site de l'Abbaye de Valsaintes à Simiane la Rotonde, son histoire, sa roseraie et ses plantes aromatiques. Ce fut aussi l'occasion de rencontrer Gwenaëlle LARVOR, la nouvelle Administratrice Des Ventes, qui a rejoint l'équipe en septembre 2025.

LA SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Nos engagements:

- Conformité à la loi française, au droit social et au code du travail
- Prévenir les risques sociaux professionnels
- Mise à disposition d'un environnement de travail sain, ergonomique et équilibré
- Mise à disposition de matériels et d'équipements de sécurité en adéquation avec les missions des salariés
- Formation des salariés à la santé/sécurité

Objectif 0 Accident du travail

Diagnostic de droit social

En janvier 2024, un diagnostic de droit social, organisé par la Coopération Agricole Sud, a eu lieu à la coopérative afin de vérifier que le code du travail concernant le droit social était bien respecté. C'était aussi l'occasion de se remettre à jour concernant les nouveautés, de répondre aux questions et d'échanger avec une spécialiste du sujet.

Formations sécurité

Dans le but d'augmenter encore le niveau de sécurité à la coopérative, des formations incendie et premier secours ont été suivies par les salariés de la SCA3P en 2024.

FORMATIONS ET MISES A JOUR RÉGLEMENTAIRES:

ICPE

En 2024, la coopérative a procédé au contrôle quinquennal de son enregistrement ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). Quelques modifications des locaux ont été nécessaires pour être en conformité, résultant de meilleurs dispositifs et procédures de protection incendie,

ainsi que de bacs de rétention supplémentaires pour prévenir des déversements importants dans les zones de préparation des commandes. Ces contrôles sont importants et la coopérative a à cœur de se mettre en conformité afin de pouvoir assurer une meilleure sécurité de ses sites pour ses salariés et un meilleur contrôle de ses produits pour l'environnement.

IATA

La SCA3P a pour objectif de devenir complètement autonome dans ses processus et ses compétences. L'un de ces sujets est le transport des matières dangereuses pour lequel la coopérative n'était pas autonome à 100%. En 2024, les salariés concernés ont été formés au transport des matières dangereuses par bateau et par avion, permettant ainsi une indépendance pour la gestion du transport et un meilleur contrôle des procédures internes.

CHARGEUR CONNU

Afin d'anticiper les changements réglementaires sur l'exportation des contenants hermétiques par voie aérienne, la SCA3P est titulaire d'un agrément de sûreté en qualité de chargeur connu délivré par la Direction Générale de l'Aviation civile depuis le 1er janvier 2025. De nouvelles procédures de sûreté, d'adaptation des locaux et de formation du personnel ont été mises en place pour répondre au cahier des charges de cet agrément.



SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS

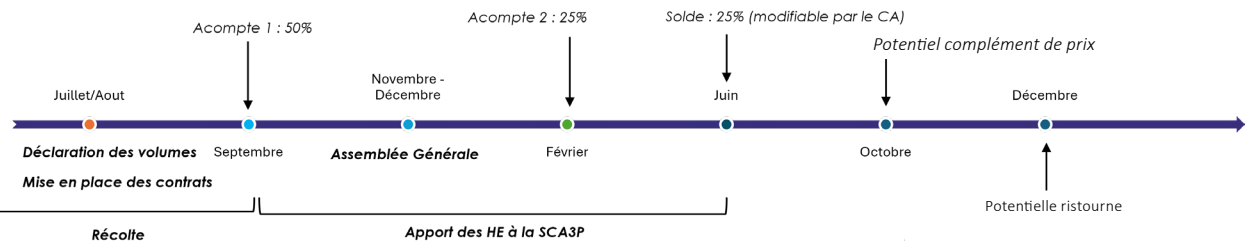
1. Juste rémunération des producteurs

La SCA3P est une organisation tournée vers ses producteurs. Elle définit des prix de vente qui permettent d'assurer une « juste » rémunération des producteurs permettant ainsi de leur garantir un revenu vital, en plus de la couverture des coûts de production. La coopérative soutient ses producteurs par un système de préfinancement en trois acomptes au cours de l'année.

Ces versements sous forme de trois acomptes permettent aux producteurs d'avoir des revenus lissés sur l'année, avec une part plus importante à l'automne lors du lancement des nouvelles campagnes de production, et ainsi de mener à bien leurs projets. La coopérative accompagne aussi les producteurs en procédant à des avances de trésorerie dans certains cas et en portant le stock de ses adhérents, en sachant que le volume collecté ne dépend pas des besoins aval mais bien du niveau de production.

La coopérative se réserve le droit de verser un complément de prix sur certaines variétés dans le cas où les résultats de l'année sont suffisamment satisfaisants. Ce quatrième versement, s'il a lieu, est effectué à l'automne sur décision du Conseil d'Administration. Un complément de prix a été versé sur le Lavandin pour la récolte 2024.

En plus de cela, une ristourne peut également être versée en fin d'année en cas de résultat excédentaire. Cela est voté lors de l'Assemblée Générale Annuelle. Si la ristourne n'est pas actée, l'excédent est mis en réserve.



2. Accompagnement social des producteurs



La SCA3P est membre UEBT depuis 2023, ce qui signifie que la coopérative s'est engagée pour des pratiques de sourcing responsable et éthique.

Un plan d'action est engagé pour les trois prochaines années afin notamment de s'assurer des bonnes pratiques de ses fournisseurs. Elle a pour but de relever les problématiques sur les risques environnementaux mais aussi sociaux associés aux pratiques de culture et de collecte. Elle demande que ses adhérents s'engagent pour le respect des droits de l'Homme, des conditions de travail décentes, la sécurité au travail, des formations adéquates, la non-discrimination des personnes et la lutte contre la corruption.

La coopérative accompagne les producteurs qui le souhaitent sur certains sujets clés, notamment les exploitations ayant des salariés.



ENGAGEMENTS COMMUNAUTAIRES

1. Soutien aux associations locales et internationales

La coopérative s'engage pour son territoire en soutenant, par le biais de dons, des associations et organisations locales.

En 2025, elle a notamment contribué au financement d'un nouveau city stade, à Simiane la Rotonde, village qui accueille son siège social.



La coopérative a également soutenu financièrement, cette année encore, l'un de ses clients à l'occasion d'un marathon, dont les fonds ont été reversés à l'ONG humanitaire britannique CAFOD (Catholic Agency for Overseas Development).

2. Soutien à l'éducation



En février 2023, la SCA3P a accueilli une stagiaire pendant 2 semaines dans le cadre de son BTS Commerce International au Lycée Jeanne Perrimond à Marseille. Ce stage d'Assistante Développement Commerce International a été reconduit en janvier 2025.



En Avril 2025, la SCA3P a accueilli un élève de quatrième du collège du Sacré-Cœur de Digne-les-Bains pour un stage d'observation de 2 semaines.

En tant qu'acteur de ce territoire, la SCA3P accueille chaque année des étudiants de diverses formations, pour la visite des locaux, la découverte de ses pratiques ou des métiers.



Chaque année – BTS Agronomie Carmejane



Chaque année – Etudiants Master Scent Design & Création - ISIPCA



2025 - ASFO/GIP École de parfumerie

05 PILIER ECONOMIQUE



Impact sur les Objectifs de Développement Durable (ODD)



PRATIQUES COMMERCIALES ÉTHIQUES

1. Politique d'achat

100% Français



Les producteurs adhérents de la coopérative SCA3P sont tous localisés dans le Sud de la France.

La production d'huiles essentielles et de pailles est donc 100% française, excepté pour la Camomille Romaine, qui fait l'objet d'achats externes en Italie pour une partie de la production.

Valorisation des produits du territoire



La SCA3P commercialise de la Lavande Fine AOP, Appellation d'Origine Protégée.

Cette Lavande respecte le cahier des charges rigoureux et passe un examen olfactif afin de s'assurer qu'elle s'inscrit dans la norme de qualité attendue.

Cette Lavande n'est produite que dans les Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Drôme et Vaucluse.

Achats externes auprès des coopératives ou de producteurs non adhérents

La SCA3P s'efforce d'effectuer des achats externes auprès d'autres coopératives ou de producteurs non adhérents plutôt qu'auprès de négociants dès lors que ses producteurs adhérents ne sont pas en mesure de fournir les quantités nécessaires pour honorer les besoins de ses clients.

2. Politique de vente

Une stratégie commerciale responsable

La SCA3P privilégie les ventes auprès des utilisateurs d'huiles essentielles afin de minimiser le nombre d'intermédiaires et de maximiser la part producteur dans la chaîne de valeur. Elle pratique une politique tarifaire responsable en tenant compte du contexte de marché dans la détermination des prix de vente mais aussi du coût de revient des cultures et du revenu minimum dont les producteurs ont besoin pour assurer la pérennité de leurs exploitations. L'idée étant toujours de maximiser les ventes en prenant en compte les intérêts des adhérents sur le long terme, au travers d'une juste rémunération. La SCA3P a à cœur de travailler avec des clients dotés d'éthique, sensibles aux enjeux auxquels la production fait face et soucieux de procéder à des achats responsables. La volonté de la coopérative est également de construire des partenariats dans la durée.

Relations commerciales éthiques encadrées par des CGV

Dans un souci de transparence et de fluidité de travail, des CGV ont été mises en place à partir de septembre 2023. Ce document permet de prévenir de tout problème qui pourrait avoir lieu sur une vente. Il permet aussi d'améliorer l'organisation et la gestion interne de la coopérative. La transaction commerciale est ainsi encadrée par les conditions de la SCA3P, dès lors qu'elle n'est pas régie par un contrat cadre qui prévaut sur ces conditions, pour une meilleure compréhension de son fonctionnement et un échange plus productif avec ses clients. Ces CGV sont mises à jour chaque année.

Contrats long terme

Le marché des huiles essentielles étant un marché fluctuant, un des objectifs de la coopérative est d'arriver à le soutenir et d'éviter les variations trop importantes au niveau de l'offre et de la demande, qui peuvent nuire à la filière et à sa chaîne de valeur. Dans cet objectif, un travail sur l'établissement de nouveaux contrats sur le long terme avec les clients a été initié en 2022, et renforcé depuis.

Ces contrats portent sur un volume défini et un prix garanti sur plusieurs années déterminé à partir du coût de production moyen, ce prix étant susceptible d'être révisé à la hausse comme à la baisse dans la limite d'un seuil défini conjointement avec le client. Ces contrats, bien que pouvant être remis en question et faire l'objet d'une renégociation, permettent de sécuriser nos positions tout en luttant contre la volatilité du Lavandin et en garantissant un revenu décent pour les producteurs quelle que soit la conjoncture.

En période de basse conjoncture, cela permet d'avoir un prix de vente minimum supérieur au prix moyen de marché et ainsi de mieux soutenir la production. En période de haute conjoncture, il est possible que le prix de vente maximum soit inférieur au prix réel de marché, mais en aucun cas ce prix ne pourra être inférieur au coût de production, et la coopérative sera tenue d'honorer les conditions négociées en sachant qu'il s'agit d'un engagement réciproque. La notion de coût de revient est prise en compte pour déterminer le prix moyen de référence en période de conjoncture « normale ».

Cela permet ainsi de lutter contre la forte volatilité du marché et d'assurer la durabilité de la filière en limitant l'érosion des

prix de vente en période de surproduction.

La mise en place de contrats long terme reste la manière la plus sûre de pérenniser l'activité au sein des exploitations et de l'industrie.

Visites clients pour valoriser les partenariats



Au cours de l'année, notamment durant les mois de juin et de juillet, la SCA3P accueille de nombreux visiteurs ayant un intérêt pour la filière des huiles essentielles. Il peut s'agir de sociétés et marques clientes partenaires, de parfumeurs, d'acheteurs, de représentants politiques, d'étudiants ou encore de journalistes.

Ces visites sont très importantes pour la SCA3P pour entretenir une relation de proximité avec ses clients, ainsi qu'avec tous les acteurs actuels et de demain de la filière des plantes à parfum. De plus, elles permettent de se rapprocher du terrain et de pouvoir partager les enjeux et les problématiques auxquels sont exposés les producteurs, notamment en termes de climat et de ravageurs.

3. Commerce équitable

La coopérative s'est engagée dans un projet de mise en place de certification Fair For Life de sa filière Lavandes clonales bio en 2023-2024.

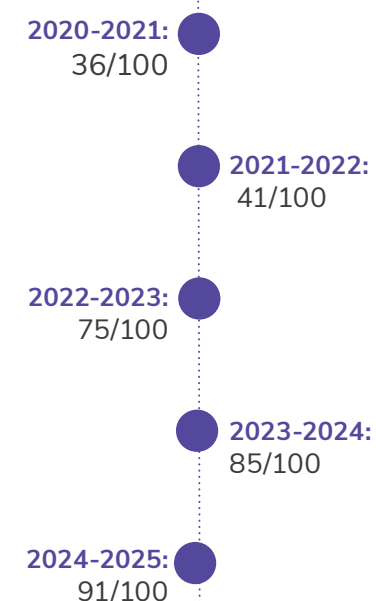
Ce projet est en partenariat avec l'un de ses clients, porteur de la certification. La SCA3P s'engage ainsi sur le long-terme dans une démarche de commerce équitable et dans une agriculture plus durable pour sa filière Lavandes clonales bio.



VALORISATION DES PERFORMANCES

Depuis 2017, la SCA3P participe à la mutualisation des performances RSE par la plateforme Ecovadis, dans l'objectif de s'améliorer continuellement sur la performance RSE de l'entreprise. La coopérative avait pour objectif d'atteindre un score de 60/100 d'ici 2025 sur cette plateforme. Cet objectif a été dépassé pour l'année 2022-2023.

La SCA3P a continué de s'améliorer depuis et fait toujours partie du top 1% avec le statut Platinum, un score global de 91% et de 100% sur le volet environnemental.



Score global

Percentile
99ème ①

↗ **91**/100

Environnement



Social et Droits Humains



Éthique



Plus d'informations sur: <https://ecovadis.com/fr/>

INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Il existe d'autres déchets en dehors des déchets chimiques, qui sont en réalité des coproduits, directement issus de la culture des PPAM et de la distillation, les pailles et les hydrolats.

Les pailles de Lavandin, de Sauge Sclarée ou d'autres PPAM, sont la plupart du temps récupérées par les producteurs pour faire du compost, qu'ils épandent par la suite dans les champs. Pour une autre valorisation de ces coproduits, la coopérative propose la vente de pailles distillées à ses clients. La coopérative répond également à des sollicitations pour la mise en place de projets industriels à plus grande échelle permettant la revalorisation des pailles distillées, pouvant être utilisées dans le secteur de la production d'énergie.

De plus, la distillation génère également de l'eau avec des traces d'huiles essentielles, suite à l'entraînement à la vapeur d'eau de molécules issues de la plante. Il s'agit de l'hydrolat. La coopérative propose aussi à ses clients la vente d'hydrolats afin d'offrir un autre débouché à ce type de coproduits.

PAILLES DISTILLÉES ET HYDROLATS

	Conventionnel	Bio 
Lavandin	✓	✓
Lavande	✓	✓
Sauge Sclarée	✓	✓
Immortelle	✓	✓



06 PARTENARIATS



Impact sur les Objectifs de Développement Durable (ODD)



POLITIQUES ET CULTURELS

La coopérative est un acteur majeur de son territoire et est engagée à le défendre et le préserver. La SCA3P a permis au fil des années de soutenir les exploitations des producteurs adhérents et ainsi maintenir et créer de nouveaux paysages sur son territoire, favorisant le tourisme et le développement économique de sa région.

MAISON DU PATRIMOINE



En 2023, la Coopérative s'est engagée dans l'Association « Maison du Patrimoine Culturel Lavandicole de Provence ». En décembre 2024 s'est tenu le 1er Colloque Institutionnel et Diplomatique au Sénat pour soutenir la candidature des paysages culturels des Lavandes sur la liste des biens français puis au patrimoine mondial de l'UNESCO. La SCA3P a eu l'honneur de participer à cet événement, qui a réuni différents représentants politiques et ambassadeurs de la Lavande et du Lavandin.

Soutenir ce projet et cette association qui le porte, c'est s'engager aux côtés de la production pour continuer à faire vivre la filière lavandicole. Ce colloque a été reconduit en décembre 2025. Notre Directrice Commerciale était présente et est intervenue pour promouvoir le modèle de contractualisation long-terme au service de la pérennité de la filière.

Dans le cadre de cette association, la SCA3P a aussi participé en tant que jury au Prix International du Jeune Parfumeur SFP, sur le thème des "Paysages culturels olfactifs et poétiques des Lavandes de Provence" en soutien à la candidature au patrimoine de l'UNESCO. La remise des prix a eu lieu pendant le SIMPPAR à Paris en 2025.

RÉGION ET CHAMBRE D'AGRICULTURE

En 2024-2025, la SCA3P a pu de nouveau compter sur le soutien de la Région Sud et de FranceAgriMer pour de nombreuses opérations, notamment en termes de financement pour sa participation aux salons internationaux tels que le In-Cosmetic, le SIMPPAR ou l'IFEAT.



INTERPROFESSIONNELS

ACTEURS DE LA FILIÈRE

La coopérative est engagée auprès de parties prenantes afin de soutenir des actions réglementaires, des études techniques et de recevoir du conseil.

Elle est entourée de nombreux syndicats, instituts techniques ou interprofessionnels. Elle cotise notamment à l'Université Européenne des Saveurs et Saveurs, PPAM de France, au CIHEF, CPPARM, CRIEPPAM, à l'ITEIPMAI, au GIEE Essen'sol, à l'IFEAT, la SFP, au Haut Conseil de la Coopération Agricole, à OCAPIAT, l'Association Agroécologie et Commerce Equitable et la Coopération Agricole Sud.

A travers ces partenariats, la coopérative oeuvre avec ces organisations pour soutenir et faire évoluer la filière. Cette relation, en plus d'être basée sur des contacts réguliers, des réunions techniques ou réglementaires, s'accompagne d'un partage de données et d'informations.



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PARFUMEURS



Depuis 2023, la SCA3P est membre de l'association SFP « Société Française des Parfumeurs ». Cette adhésion a pour but d'augmenter les rencontres et les échanges avec les professionnels du secteur de la parfumerie ainsi que de pouvoir participer à l'échange d'informations, notamment techniques et scientifiques que permet l'association, tout en représentant la production.

SCA3P CONTACT



137 route de la Gonette
Quartier Le Vignaou
04150 Simiane La Rotonde - France

45 route de Riez
04410 Puimoisson - France

Téléphone : +33 (0)492 759 312
Fax : +33 (0)492 759 191
Email : contact@sca3p.fr

www.sca3p.com